

RAPPORT DE LA

Kingston, Jamaïque
18-22 avril 1988

SEIZIÈME SESSION DE
LA COMMISSION DES FORÊTS
POUR L'AMÉRIQUE LATINE



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

Première session	Rio de Janeiro, Brésil	23 mai 1949
Deuxième session	Lima, Pérou	14 novembre 1949
Troisième session	Santiago, Chili	11 décembre 1950
Quatrième session	Buenos Aires, Argentine	16-23 juin 1952
Cinquième session	Caracas, Venezuela	4-15 octobre 1955
Sixième session	Antigua, Guatemala	4-15 novembre 1958
Septième session	Mexico, Mexique	3-6 août 1960
Huitième session	Santiago, Chili	13-19 novembre 1962
Neuvième session	Curitiba, Brésil	5-12 novembre 1964
Dixième session	Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago	4-9 décembre 1967
Onzième session	Quito, Equateur	16-21 novembre 1970
Douzième session	La Havane, Cuba	2-7 février 1976
Treizième session	Pátzcuaro, Michoacán, Mexique	18-22 février 1980
Quatorzième session	Lima, Pérou	15-18 novembre 1982
Quinzième session	San José, Costa Rica	6-10 octobre 1986

RAPPORT
de la
SEIZIEME SESSION
de la
COMMISSION DES FORETS POUR L'AMERIQUE LATINE

Kingston (Jamaïque)
18 - 22 avril 1988

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>
INTRODUCTION	1 - 2
QUESTIONS DE PROCEDURE	
(a) Adoption de l'ordre du jour	3
(b) Election du Bureau	4
SITUATION DE LA FORESTERIE DANS LA REGION	
Déclarations des pays	5 - 9
LE PLAN D'ACTION FORESTIER TROPICAL	10 - 12
MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES POUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER DE LA REGION	13 - 19
LE COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA REGION	20 - 23
EXAMEN DES ACTIVITES DE L'EXERCICE 1986-1987 ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 1988-1989	24 - 26
ACTIVITES FORESTIERES DE TERRAIN DANS LA REGION	27 - 30
ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION	31 - 32
LE PLAN D'ACTION FORESTIER POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES	33 - 40
QUESTIONS A PORTER A L'ATTENTION DU COMITE DES FORETS	41
QUESTIONS DIVERSES	42 - 45
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	46
ADOPTION DU RAPPORT	47

INTRODUCTION

1. La Commission des forêts pour l'Amérique latine, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a tenu sa seizième session à Kingston (Jamaïque) du 18 au 22 avril 1988, à l'aimable invitation du gouvernement jamaïcain. Ont participé à la session des délégués des Etats Membres suivants: Argentine, Bélice, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pays-Bas, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela; des observateurs du Canada, de la Dominique, de la Grenade et de Sainte-Lucie; des représentants du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Banque mondiale; et des observateur de l'Office central suédois pour l'aide au développement international, de la Banque centraméricaine d'intégration économique, de la Banque interaméricaine de développement, du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement, de la Communauté des Caraïbes, du Conseil de l'Accord de Carthagène, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et de l'Organisation des Etats américains. La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

2. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, était représenté par M. M.A. Flores Rodas, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts. Le secrétariat de la réunion était assuré par M. Kyran Thelen, fonctionnaire régional (Forêts) de la FAO. La session a été ouverte par M. Percival Broderick, Ministre jamaïcain de l'agriculture.

QUESTIONS DE PROCEDURE

a) Adoption de l'ordre du jour

3. La Commission a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A. La liste des documents soumis aux délégués figure à l'Annexe C.

b) Election du Bureau

4. Conformément aux dispositions des articles II-1 et II-5 de son Règlement intérieur, la Commission a élu un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Les membres suivants de la Commission ont été élus à l'unanimité:

Président:	Roy Jones (Jamaïque)
Vice-Présidents:	J.C. Castillo (Nicaragua) O. Carrero (Venezuela) O. Rosado (Bélice)
Rapporteur:	J.B. Cardeña (Mexique)

SITUATION DE LA FORESTERIE DANS LA REGION

Déclarations des pays

5. La Commission a pris note des efforts réalisés dans divers pays pour chiffrer la contribution du secteur forestier au Produit intérieur brut et elle a observé que, dans bien des cas, les systèmes de comptabilité nationale ne permettent pas d'estimer précisément cette contribution. Il a été indiqué que l'on pourrait beaucoup accroître l'impact des activités forestières sur le développement.

6. La Commission a insisté sur la nécessité d'une meilleure liaison entre le secteur forestier et les secteurs connexes, notamment l'agriculture. Il a été souligné que l'aménagement des ressources forestières doit être intégré et viser à des usages multiples, notamment dans les bassins versants. La Commission a été informée des mesures prises entre octobre 1986 et mars 1988 pour actualiser le cadre juridique et institutionnel dans des pays membres comme l'Argentine, le Belize, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela. Elle a noté qu'il existe en outre une nette tendance à la décentralisation et à la régionalisation pour l'exécution des projets.

7. Beaucoup de pays ont insisté sur la nécessaire participation des collectivités rurales aux activités de production, de protection et de restauration du patrimoine forestier, élément essentiel de la contribution de la foresterie au développement rural. La valorisation des ressources humaines ainsi que l'adaptation du cadre institutionnel pour promouvoir la participation des ruraux ont également été jugées très importantes.

8. La Commission a été informée des efforts de différents pays pour mobiliser des financements extérieurs à l'appui de leurs programmes de développement forestier; la nécessité d'améliorer la coordination des apports internationaux et de renforcer la coopération entre pays en développement a été soulignée.

9. La Commission a été informée que les programmes de coopération bilatérale s'assortissent souvent de conditions qui limitent leur potentiel. Le renforcement du multilatéralisme peut contribuer à équilibrer le système de coopération internationale et donner aux pays la possibilité de choisir plus librement entre diverses options de coopération.

LE PLAN D'ACTION FORESTIER TROPICAL

10. La Commission a pris note avec satisfaction des suites données au Plan d'action forestier tropical ainsi de la réaction très positive des pays de la région à cette initiative. Elle a souligné qu'il est capital que les activités entreprises dans les pays en application du Plan soient appuyées avec force par les autorités politiques. Il faut pour cela que ces dernières soient parfaitement au fait de la contribution réelle du secteur forestier au développement socio-économique du pays, qu'il s'agisse de l'emploi, des revenus, de la sécurité alimentaire ou d'autres aspects prioritaires du développement national.

11. La Commission a recommandé que l'on redouble d'efforts dans les pays pour sensibiliser les responsables politiques et les planificateurs, de manière qu'ils facilitent le démarrage des plans nationaux s'inspirant des stratégies exposées dans le Plan d'action forestier tropical.

12. La Commission a appuyé le rôle de coordination joué par la FAO pour l'exécution du Plan. La Commission a recommandé que la FAO continue à s'employer activement à faire mieux connaître et mieux comprendre le Plan d'action aux responsables politiques afin qu'ils s'engagent plus à fond et appuient plus énergiquement l'exécution du Plan. Elle a insisté en outre sur l'importance de la coordination et coopération avec les organismes d'assistance financière et technique que la FAO s'emploie à promouvoir en vue d'accélérer l'exécution du Plan.

MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES POUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER DE LA REGION

13. La Commission a examiné les problèmes spécifiques que posent les investissements forestiers et s'est interrogée sur les moyens de les résoudre en vue de mobiliser plus de fonds et de rendre plus efficaces les mécanismes de financement.

14. Elle a noté que les activités entreprises dans le secteur forestier ont beaucoup d'impact hors de ce secteur (les externalités) et que nombre de décisions de financement échappent à ce dernier. La conception des activités forestières doit donc tenir compte des interactions avec les autres secteurs économiques et il faut notamment que les propositions de financement soient plus étroitement liées aux priorités nationales de développement. Sur ce plan, il faudrait ne pas se limiter à des analyses purement financières mais aussi prendre en considération d'autres facteurs d'importance nationale comme l'emploi ou les ressources en devises. La Commission a signalé qu'il importe aussi d'introduire des activités forestières dans les programmes généraux de développement. On pourra ainsi intégrer les effets externes indirects et rendre plus souple et plus efficace l'utilisation des fonds. Dans ce contexte, le financement au niveau sectoriel devrait être considéré comme une solution prometteuse dans bien des cas.

15. La Commission a aussi indiqué qu'il ne faut pas s'en tenir à l'idée que les activités forestières ne produiraient que du bois. L'intégration de la grande diversité de biens et de services tirés de la forêt renforce l'attrait financier des projets et programmes; grâce à la diversification des produits, les incertitudes diminuent et les investissements commencent plus vite à rapporter.

16. La Commission a recommandé que les gouvernements appuient les recherches sur les usages multiples et l'aménagement intégré des ressources forestières de manière que l'on puisse concevoir des projets propres à améliorer la rentabilité financière et économique. Pour mobiliser plus de fonds à l'appui de la foresterie, il faudrait notamment:

- i) mettre au point des méthodologies permettant de comptabiliser plus précisément les effets imputables aux activités forestières de façon à faire mieux ressortir ces effets et à obtenir ainsi un plus grand appui politique.

- ii) mettre au point des procédures pour intégrer dans les propositions de financement la valeur des impacts indirects des activités forestières ainsi que des produits autres que le bois.
- iii) définir des principes directeurs en vue de mieux lier les effets des activités forestières aux priorités nationales de développement.
- iv) analyser les moyens de réduire les incertitudes qui pèsent sur les investissements forestiers, y compris celles qui tiennent à la forte inflation que l'on observe dans certains pays de la région.

17. La Commission a suggéré à la FAO d'entreprendre, dans la mesure du possible, des études d'exemples représentatifs d'investissements forestiers qui ont réussi, afin d'identifier les problèmes financiers qu'ils ont rencontrés, les solutions que l'on a adoptées et les résultats obtenus. Les conclusions de cette analyse pourraient être examinées plus à fond à une prochaine session de la Commission. Celle-ci a aussi recommandé que la FAO s'emploie à promouvoir la révision et un renforcement des programmes d'enseignement forestier en vue d'y introduire questions sociales et éléments d'analyse financière. Cela donnerait aux cadres forestiers la possibilité de contribuer plus efficacement à la planification financière de projets et programmes forestiers et faciliterait en outre les relations avec les organismes nationaux et internationaux de financement.

18. La Commission a noté qu'il arrive que les organismes de financement manquent de propositions intéressantes le secteur forestier et elle a recommandé aux institutions forestières de redoubler d'efforts pour donner aux forestiers la capacité de concevoir des projets d'investissement.

19. Compte tenu des caractéristiques financières des projets forestiers, la Commission a exhorté les organismes de financement qui ne l'ont pas encore fait à envisager sérieusement la possibilité de lignes de financement spécifiques pour les activités forestières.

LE COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA REGION

20. La Commission a souligné que la préférence pour le commerce avec les pays développés, souvent au détriment des échanges intrarégionaux, s'explique en partie par la nécessité d'obtenir des recettes d'exportation en devises fortes.

21. Elle a aussi noté que le commerce avec les pays industrialisés est facilité par l'existence de systèmes de crédit plus développés et plus efficaces. La Commission a souligné l'incidence des conditions et des frais de transport sur les échanges internationaux ainsi que les désavantages du cabotage, qui prédomine notamment en Amérique centrale, par rapport aux lignes de Conférence qui dominent les liens avec les pays industrialisés. Le cabotage s'assortit de plus d'incertitudes et d'autres limitations qui le rendent relativement désavantageux.

22. La Commission a aussi noté la forte incidence du coût du matériel et des pièces de rechange sur le transport des produits forestiers et a exhorté les gouvernements à appuyer la mise au point de nouveaux systèmes et techniques de transport plus économes en biens d'équipement.

23. La Commission a souligné que l'évolution du commerce intrarégional des produits forestiers est influencée par toute une série de facteurs et de conditions sur lesquels les responsables forestiers n'ont pas directement prise. Il faudrait donc mieux connaître les conditions générales du commerce intrarégional pour déterminer le potentiel d'augmentation des échanges de produits forestiers.

EXAMEN DES ACTIVITES DE L'EXERCICE 1986-87 ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 1988-89

24. La Commission a noté que la structure du programme de travail du Département des forêts a été modifiée pour l'exercice 1988-89: les activités axées sur le développement rural ont en effet été intégrées systématiquement dans les trois programmes techniques du Département. La Commission a fait ressortir l'importance particulière des activités relatives à la coordination et à l'exécution du Plan d'action forestier tropical, et du soutien aux nouvelles orientations du développement forestier que le Plan vise à promouvoir.

25. La Commission a aussi souligné l'importance du travail d'actualisation des données sur les ressources forestières tropicales.

26. Les représentants de diverses organisations régionales ou sous-régionales ont indiqué que les priorités et programmes de leurs organisations concordent avec ceux de la FAO dans le secteur forestier et ont réaffirmé qu'elles sont prêtes à collaborer avec la FAO notamment pour ce qui touche à l'exécution du Plan d'action forestier tropical en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

ACTIVITES FORESTIERES DE TERRAIN DANS LA REGION

27. La Commission a pris note de l'évolution du programme de terrain du Département des forêts de la FAO ces dernières années et a observé que l'exécution du Programme d'action forestier tropical rend les perspectives favorables.

28. La Commission s'est inquiétée de la diminution des fonds que le PNUD consacre à la région et notamment au secteur forestier, en espérant que cette diminution n'aura pas d'effet sur les efforts nécessaires pour appliquer le Plan d'action.

29. La Commission a reconnu que le stade de développement atteint par la région exige une bonne utilisation des capacités nationales ainsi qu'un renforcement des programmes d'assistance conformément aux besoins de développement de chaque pays.

30. La Commission a souligné que c'est aux gouvernements qu'il appartient de fixer les priorités et que les organismes responsables du secteur forestier doivent se battre pour que leurs programmes figurent parmi celles-ci.

ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

31. Le Président du Comité de la recherche forestière a rendu compte des activités de cet organe depuis la dernière session de la Commission. Le Comité a notamment préparé un document contenant des données sur le rendement de plantations de huit essences importantes dans la région. Il a demandé l'aide de la FAO pour le publier.

32. La Commission a reconnu l'importance de la recherche pour l'exécution du Plan d'action forestier tropical, et de la contribution que le Comité pourrait apporter dans ce domaine. Elle a pris note d'une liste de projets possibles du Comité.

LE PLAN D'ACTION FORESTIER POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES

33. Conformément à la recommandation formulée à sa quinzième session, la Commission s'est réunie en séance extraordinaire pour examiner le Plan d'action forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparé par la FAO, avec un groupe de personnalités de la Région spécialement invitées par la FAO pour la circonstance. La liste de ces participants figure en Annexe B. Ce groupe a adopté une déclaration sur le Plan d'action qui a été examinée et appuyée par la Commission. Le texte de cette déclaration figure à l'Annexe D.

34. La Commission a approuvé le Plan d'action présenté comme un cadre de référence pour la région. Elle a noté que le Plan d'action est un cadre de travail de caractère général, qu'il faudrait adapter aux spécificités de chaque pays. Elle a été informée de diverses activités nationales actuellement en cours pour donner suite au Plan.

35. En particulier, la situation spécifique de certains Etats des Caraïbes a été mise en relief; elle exige une approche spécifiquement adaptée à cette sous-région. Il a été indiqué qu'une mission internationale est en train d'être organisée à la demande du Secrétariat général de la CARICOM pour adapter le Plan d'action aux conditions particulières des Etats des Caraïbes.

36. La Commission a recommandé à la FAO d'organiser un système de diffusion d'informations sur l'expérience acquise dans l'exécution du Plan. Elle a souligné que ce dernier offre une très bonne occasion de développer les activités et programmes de coopération horizontale.

37. La Commission a souligné qu'il est capital d'obtenir des financements adéquats pour l'exécution du Plan et elle a analysé, entre autres solutions possibles, le recours aux systèmes de conversion de la dette en fonction des mécanismes en vigueur dans chaque pays. Elle a jugé qu'il s'agit d'une question très complexe à étudier plus à fond.

38. La Commission a insisté sur l'importance de conserver les écosystèmes forestiers d'une manière qui permette de maximiser les bénéfices pour les populations locales. Elle a aussi souligné le potentiel d'expansion des exportations de produits forestiers et leur contribution à la diversification des exportations des pays de la région.

39. La Commission a recommandé que la FAO transmette le Plan d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes à la prochaine Conférence régionale afin que celle-ci l'approuve comme partie intégrante du Plan d'action pour le développement agricole de l'Amérique latine et des Caraïbes.

40. Dans le cadre des efforts nécessaires pour promouvoir le Plan d'action au niveau politique, la Commission a envoyé un télex aux Ministres de l'agriculture d'Amérique centrale, du Mexique et de la République dominicaine réunis à Managua (Nicaragua). Ce télex est un appel aux ministres leur demandant de poursuivre et intensifier leurs efforts pour appuyer les activités forestières et, partant, de soutenir résolument le Plan d'action forestier tropical.

QUESTIONS A PORTER A L'ATTENTION DU COMITE DES FORETS

41. La Commission a demandé que la Déclaration de la réunion sur le Plan d'action forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que le Plan lui-même soient soumis à l'attention du Comité des forêts.

QUESTIONS DIVERSES

42. La Commission, ayant noté qu'une réunion de haut niveau sur la gestion de l'environnement se tiendrait à Caracas, du 25 au 29 avril, sous l'égide du Ministère vénézuélien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a demandé d'adresser à cette réunion un message l'invitant à appuyer le Plan d'action forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

43. La Commission a insisté sur la contribution des réseaux de coopération technique appuyés par la FAO dans le secteur forestier et a recommandé qu'un nouveau réseau soit créé pour l'aménagement intégré des forêts. Elle a reconnu que la FAO n'a pas suffisamment de ressources pour appuyer des réseaux supplémentaires et elle lui a donc demandé de prendre contact avec des organisations bilatérales et multilatérales en vue d'obtenir l'assistance nécessaire.

44. La Commission a noté que les organisations paysannes devraient participer davantage à la mise en oeuvre du Plan d'action forestier tropical et elle a recommandé que la FAO réunisse des informations sur leur contribution et appuie une réunion régionale à ce sujet.

45. Une délégation a insisté sur la nécessité de renforcer les bases juridiques du secteur forestier et a suggéré d'organiser une réunion régionale pour traiter de cette question.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

46. La délégation du Venezuela a invité la Commission à tenir sa dix-septième dans son pays. La Commission l'a remerciée de son offre et a demandé au Secrétariat de transmettre cette invitation au Directeur général de la FAO qui prendra une décision en accord avec les autorités compétentes.

ADOPTION DU RAPPORT

47. Le projet de rapport présenté par le Secrétariat a été adopté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Bureau
4. Situation de la foresterie dans la région
5. Plan d'action forestier tropical
6. Mobilisation de ressources financières pour le développement forestier de la région
7. Commerce des produits forestiers dans la région
8. Examen des activités de l'exercice 1986-87 et Programme de travail et budget pour 1988-89
9. Activités de terrain dans la région
10. Organes subsidiaires de la Commission
11. Réunion spéciale sur le Plan d'action forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes
12. Questions à porter à l'attention du Comité des forêts
13. Questions diverses
14. Date et lieu de la prochaine session
15. Adoption du rapport

APENDICE B
ANNEX B
ANNEXE B

LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES
LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS

Presidente Chairman Président	R. JONES (Jamaica/Jamaïque)
Vicepresidentes Vice-Chairmen Vice-Présidents	J.C. CASTILLO (Nicaragua) O. CARRERO (Venezuela) O. ROSADO (Belice/Bélize)
Relator Rapporteur	J.B. CARDEÑA (México/Mexico/Mexique)
Secretario Secretary Secrétaire	K. THELEN (FAO)

MIEMBROS DE LA COMISION/MEMBERS OF THE COMMISSION/MEMBRES DE LA COMMISSION

Argentina/Argentine

Delegado:

J.L. DARRAIDOU
Asesor Técnico
Servicio Agrario Internacional
Secretaría de Agricultura
Ganadería y Pesca
Paseo Colón 982, Buenos Aires

Associate:

Carlos Marx R. CARNEIRO
Deputy President IBDF
Director of Project BRA/87/007
Ministry of Agriculture
Palacio do Desenvolvimento
Brasília, 71.500

Belice/Bélize

Delegate:

O. ROSADO
Principal Forest Officer
Forest Department
Ministry of Agriculture
Belmopan

Advisor:

S. AZEVEDO BARREIROS
Asesor del Jefe de la División de
Productos Básicos
Ministry of External Relations
Esplanada Dos Ministerios
Brasília DF

Brasil/Brazil/Brésil

Delegate:

A. GUIMARAES
Presidente do Instituto Brasileiro
de Desenvolvimento Florestal
Ministry of Agriculture
Ave. Norte Sain 24
Brasília DF

Chile/Chili

Delegado:

R. ROMERO
Gerente Técnico
Ministerio de Agricultura
Avenida Bulnes 285, Dpto. 103
Santiago

Colombia

Delegado:

P. ANDRADE BONILLA
Subgerente de Bosques y Aguas,
INDERENA
Ap. Aereo 13458, Bogotá

Costa Rica

Delegado:

R. CHURNSIDE HARRISON
Embajador de Costa Rica
Embajada de Costa Rica en Jamaica
21 John Wesley Avenue
Kingston, Jamaica

Asesor:

R. THOMPSON
Ministro Consejero y Consultor
General
Embajada de Costa Rica en Jamaica

Ecuador/Equateur

Delegado:

F. ESCOBAR
Director Técnico Federal
Ministerio de Agricultura
c/o Amazonas y Eloy Alfaro
Quito

Estados Unidos de América/United
States of America/États-Unis
d'Amérique

Delegate:

J. SESCO
Deputy Chief for Research
USDA Forest Service
P.O. Box 96090
Washington, D.C. 20090

Alternata:

S.H. KUNKLE
Coordinator, International Liaison
USDA Forest Service (International
Forestry)
P.O. Box 96090
Washington D.C. 20090-6090

Observers:

L. FORD
Regional Forestry
Advisor/Caribbean
USDA Forest Service
P.O. Box 25000
Rio Piedras, PR 00928-2500

T. ELLIS
Director
Southern Forest Experiment Station
US Forest Service
701 Loyola Ave.
New Orleans, LA 70113

M. NOLAN
Agricultural Development
Specialist
USAID/Jamaica
6 B. Oxford Road
Kingston, Jamaica

Ariel E. LUGO
Institute of Tropical Forestry
USDA Forest Service
Southern Forest Experiment Station
Call Box 25000
Rio Piedras, PR 00928-2500

Francia/France

Délégué:

J.M. BOUVARD
Directeur, Centre de Recherche
Formation Forêts/Bois Tropicaux
B.P. 316, 97379 Kourou Cedex
Guyane, France

Guyana

Delegate:

B. UDIT
Ag. Commissioner of Forests
Ministry of Forestry
Georgetown

Associates:

I. RAMDASS
Lecturer, Forestry
University of Guyana
Turkeyen, E.C.D.

H. CORT
Marketing Director
Marketing Unit, Guyana Forestry
Commission
1, Water Street
Kingston, Jamaica

Jamaica/Jamaïque

Delegate:

R.S. JONES
Director of Forestry and Soil
Conservation
Ministry of Agriculture
173, Constant Spring Road
Kingston 8

Associate:

G. SYMES
Managing Director
Forestry Industries Development
Co.
P.O. Box 631, Twickenham Park
Spanish Town

Observers:

C. COTTERELL
Project Manager
Hope River Watershed Project
Ministry of Agriculture
Hope, Kingston 6

A. McKENZIE
Forestry Officer
Ministry of Agriculture
173, Constant Spring Road
Kingston 8

Y. REID
Forest Regional Officer
Ministry of Agriculture
FDSC, 4, Hillman Rd
Kingston 8

L. TAYLOR
Acting Chief, Soil Conservation
Office
Forestry Department
173, Constant Spring Rd
Kingston 8

K. PORTER
Research Officer, Forestry
Department
173, Constant Spring Road
Kingston 8

Ms. E. JONES
President, Caritech Assocs. Ltd,
27 Tobago Ave., Kingston

M.A. ANDERSON
Director, Science and Technology
and Principal Dir. NRCD
Ministry of Agriculture
54 Molyneux Rd, Kingston 10

D. WRIGHT
Management Officer
Forest Dept., Ministry of
Agriculture
173, Constant Spring Rd.
Kingston 8

Ms. A. SUTTON
Vice President
Natural History Society of Jamaica
c/o Natural History Division
Institute of Jamaica, East St.
Kingston

Ms. J. DOUGLAS
Executive Director
Jamaica Conservation and
Development Trust
P.O. Box 1225, Kingston 8

México/Mexico/Mexique

Delegado:

J.B. CARDEÑA
Director General de Normatividad
Forestal
Secretaría de Agricultura y
Recursos Hidráulicos
Av. Progreso 5, Coyoacán
CP 04100, México D.F.

Nicaragua

Delegado:

J.C. CASTILLO
Director General
Ministerio de Desarrollo
Agropecuario y
Reforma Agraria
Carretera Masaya Km. 8
Managua

Suplente:

L. FIALLOS
Director General
Corporación Forestal del Pueblo
Ministerio de Agricultura
Apdo. 1347, Managua

Asesor:

J. THUNBERG
Coordinador, Programa Sueco
Forestal en Nicaragua
CORFOP, Centro Comercial Nejada
Managua

Adjuntos:

F. HERNANDEZ
Director Forestal
Dirección General de Recursos
Naturales y Ambiente
KM 12 Carretera Norte, Managua

G.A. ZAPATA RODRIGUEZ
Director Regional
Dirección General de Recursos
Naturales y Ambiente
Ministerio de Desarrollo
Agropecuario
KM. 12, Carretera Norte
Managua

F. LEMUS
Sub-Director, CORFOP
Ministerio de Desarrollo
Agropecuario
Centro Comercial Nejada
Apdo. 1347, Managua

Países Bajos/Netherlands/Pays-Bas

Delegate:

A. BOVEE
Agricultural Counsellor
Netherlands Embassy in Venezuela
P.O. Box 62268
1060 A Caracas, Venezuela

Panamá/Panama

Delegado:

D. ARCIA
Director de Planificación
Instituto Nacional de Recursos
Naturales Renovables
Apdo. 2016, Paraíso, Ancón

Observador:

J. LEYTON
Consultor FAO, Proyecto PAN/87/001
Cardenal Newman 454, Las Condes
Santiago, Chile

Perú/Peru/Pérou

Adjunto:

M. ROMERO
Director General de Forestal y
Fauna
Ministerio de Agricultura
Natalio Sanchez 220
Oficina 304, Lima 11

República Dominicana/Dominican
Republic/République Dominicaine

Delegado:

R.A. COLLADO ABREU
Director General Forestal
Secretaría Administrativa de La
Presidencia
Centros de los Héroes
Santo Domingo

Uruguay

Delegado.

A. LIGRONE
Director Forestal
Ministerio de Ganadería,
Agricultura y Pesca
Maldonado 1276, Montevideo

Venezuela

Delegado.

O. CARRERO NINO
Director, Asignación de Recursos
N.R.
Ministerio de Ambiente y RNR
Torre sur, Piso 22, C.S.B.

Adjunto:

A.J. LUNA LUGO
Presidente, Compañía Nacional de
Reforestación (CONDRE)
Avda. Andrés Bello, Caracas

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DE LA COMISION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COMMISSION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES NE SIEGEANT PAS A LA COMMISSION

Canadá/Canada

Ralph ROBERTS
Director, Forestry Sector, CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec

P. LESSARD
Forestry Officer, CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec

J. WILLSON
Consultant, CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec

Dominica/Dominique

F. GREGOIRE
Director of Forestry and Wildlife
Ministry of Agriculture
Forestry Division, Botanic Gardens
Roseau

Grenada/Grenade

A. ANTOINE
Agricultural Planning Adviser
Ministry of Agriculture, Grenada

Santa Lucía/Saint Lucia/Sainte-Lucie

G. LEWIS-CHARLES
Chief Forest and Lands Officer
Ministry of Agriculture, Forest and Lands Department
Castries

A. TONNET
Voluntary Service Overseas, VSO
Ministry of Agriculture
Castries

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

Programa Mundial de Alimentos/World Food Programme/
Programme alimentaire mondial

M. DESTA
WFP Assistant Representative
World Food Programme
1-3 Lady Musgrave Road
Kingston 5, Jamaica

Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo/United Nations Development
Programme/ Programme des Nations Unies pour le Développement

C. LANKESTER
Principal Technical Adviser
UNDP
New York, U.S.A.

J. TUIT
Junior Professional Officer
UNDP Representation in Jamaica
1, Lady Musgrave Road
Kingston 5, Jamaica

Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
United Nations Environment Programme
Programme des Nations Unies pour l'environnement

S. BRICEÑO
Coordinator, Caribbean Environment Programme
14-20 Port Royal St.
Kingston, Jamaica

Banco Mundial/World Bank/Banque mondiale

J. HEIDEBROEK
Agriculturist
Agriculture Division for the Caribbean
World Bank
Washington D.C. 20433, U.S.A.

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Banco Interamericano de Desarrollo/Inter American Development Bank/
Banque Interamericaine de Développement

K. KEIPI
Forestry Specialist
Inter-American Development Bank
1300 New York Avenue N.W.
Washington D.C. 20577, U.S.A.

Banco Centroamericano de Integración Económica/Central American Bank for
Economic Integration/Banque Centraméricaine d'Intégration Economique

P. RUEDA
Promotor Agrícola, BCIE
Apt. 772
Tegucigalpa, Honduras

Comunidad del Caribe (CARICOM)/Caribbean Community (CARICOM)/Communauté des
Caraïbe (CARICOM)

R.M. GORDON
Officer in Charge
Agricultural Development Section
CARICOM Secretariat
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana

Centro Agrónomico Tropical de Investigación y Enseñanza/Tropical Agricultural
Research and Training Centre/Centre Agronomique Tropical de Recherche et
d'Enseignement

J.G. FLORES RODAS
Jefe, Programa Manejo Integrado de Recursos Naturales
CATIE
7170 Turrialba, Costa Rica

M.A. MUSALEM
Silvicultor Principal
CATIE
7170 Turrialba, Costa Rica

Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura/Inter-American
Institute for Cooperation on Agriculture/Institut interamericain de
coopération pour l'agriculture

J. HURWITCH
IICA Representative in Jamaica
P.O. Box 349
Kingston 6, Jamaica

Junta del Acuerdo de Cartagena/Commission of the Cartagena Agreement/Conseil de l'accord de Carthagène

H. HOHEISEL
Consultor, JUNAC - CEE
Proyecto PRID-Madera
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

Organización de los Estados Americanos/Organization of American States/Organisation des Etats Américains

N. MITCHELL
Director
3 Barbados Avenue
New Kingston, Jamaica

Oficina Central Sueca para la ayuda internacional (ASDI)/Swedish International Development Authority (SIDA)/Office central suédois pour l'aide au développement international (SIDA)

A. TOSTERUD
Ingeniero Forestal, ASDI (Suecia)
Häggviksv. 12
19150 Sollentuna, Sweden

C. KUYLENSTIERNA
Ingeniero Forestal, ASDI
St. Olofsg. 10A
S75221 Uppsala, Sweden

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

M.A. FLORES RODAS
Subdirector General
Departamento de Montes

M.R. DE MONTALEMBERT
Jefe, Servicio de Política y Planificación
Departamento de Montes

A. CONTRERAS
Oficial Principal Forestal
Departamento de Montes

M. PAVERI ANZIANI
Oficial Forestal
Subdirección de Enseñanza,
Empleo e Instituciones Forestales
Departamento de Montes

K. THELEN
Oficial Regional Forestal
FAO
Casilla 10095
Santiago, Chile

C. FORNARI
Oficial Regional de Informaciones
Oficina FAO
Casilla 10095
Santiago, Chile

Sra. R.S. Borelli
Asistente de reuniones
Departamento de Montes

Sra. S. STORTI-LOPEZ
Asistente del Personal
Departamento de Montes

Traductores: Sra. F. ANGOY
F. CROZON

Interpretes: Sra. D. ADAMS
B. BOEGLIN
M. CAMPBELL
Sra. J. DURANA
Sra. A. INSANALLY
Sra. M. KAUFMAN-PINTO

LISTE DE PARTICIPANTS DANS LA REUNION SUR LE PLAN D'ACTION
FORESTIER POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES

Kingston, Jamaïque, 21 avril 1988

PEDRO E. OLMOS MORALES
Subdirector General
Ministerio de Ganadería, Agricultura y
Pesca
Constituyente 1476
Montevideo, Uruguay

ITALO ROSSI BANCHERO
Gerente, Departamento Forestal
Fundación Chile
Casilla 773, Santiago, Chile

JOSE HERMOSA
Vice Ministro de Recursos Naturales y
Desarrollo Rural
Av. Salaverry s/n
Edificio Ministerio de Trabajo
Lima, Peru

ALEXIS GOMEZ GUILLEN
Presidente de la Camara Nacional de
Empresarios Forestales (CANEFOR)
San José, Costa Rica

JULIO CESAR CASTILLO
Director General
Instituto Nicaragüense de Recursos
Naturales y del Ambiente (IRENA)
Apdo. No. 5123, Managua, Nicaragua

CARLOS AQUINO GONZALES
Presidente, Consejo Asesor Ibero-
americano de la Juventud Rural
Apdo. 711, Santo Domingo
República Dominicana

J. PALMER
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture
Kingston, Jamaica

R. JONES
Director of Forestry and Soil
Conservation
Ministry of Agriculture
Kingston, Jamaica

CARLOS YEREGUI
Embajador Argentino en la República
Arabe de Egipto
8 Saleh Ayoub Zayalek
Cairo, Egipto

J. MENDOZA AMAYA
"El Universal"
Iturbide 7
México D.F., México

DEAN LINDO
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Belmopan, Belize

FRANCISCO FIGUEROA
Ministro de Planificación,
Coordinación y Presupuesto
Apartado 1327
Tegucigalpa, Honduras

TEOFILO DE LA TORRE
Viceministro de Recursos Naturales,
Energía y Minas
Box 5462, San José, Costa Rica

J.L. DARRAIDOU
Asesor Técnico
Servicio Agrario Internacional
Secretaria de Agricultura, Ganadería y
Pesca
Paseo Colon 982
Buenos Aires, Argentina

R.M. GORDON
Officer in Charge
Agricultural Development Section
CARICOM Secretariat
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana

CHARLESWORTH TABOR
Agriculture Officer
OECS Secretariat
P.O. Box 822, St. John's, Antigua

M.A. FLORES RODAS
Subdirector General
Departamento de Montes
F.A.O.

M.R. DE MONTALEMBERT
Jefe, Servicio de Política y
Planificación
Departamento de Montes
F.A.O.

A. CONTRERAS
Oficial Principal Forestal
Departamento de Montes
F.A.O.

M. PAVERI ANZIANI
Oficial Forestal
Subdirección de Enseñanza, Empleo e
Instituciones Forestales
Departamento de Montes
F.A.O.

K. THELEN
Oficial Regional Forestal
F.A.O.
Casilla 10095
Santiago, Chile

C. LANKESTER
Principal Technical Adviser
UNDP
New York, U.S.A.

RALPH ROBERTS
Director, Forestry Sector
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, Canada

S.H. KUNKLE
Coordinator, International Liaison
USDA Forest Service (International
Forestry)
P.O. Box 96090
Washington, D.C. 20090-6090, U.S.A.

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Code</u>	<u>Titre</u>
2	FO:LAFC/88/1	Ordre du jour provisoire
5	FO:LAFC/88/2	Progrès réalisés dans l'exécution du Plan d'action forestier tropical
7	FO:LAFC/88/3	Le commerce des produits forestiers dans la région
6	FO:LAFC/88/4	Mobilisation de ressources financières pour le développement forestier de la région
8	FO:LAFC/88/5	Activités de la FAO dans le secteur des forêts: examen de l'exercice 1986-87 et Programme de travail et budget pour 1988-89
9	FO:LAFC/88/6	Operations forestières sur le terrain dans la région

Document de base

11	FO:LAFC/88/2 Suppl.	Plan d'action forestier pour l'Amérique latine et les Caraïbes
----	------------------------	---

Documents d'information

FO:LAFC/88/Inf.1	Note d'information
FO:LAFC/88/Inf.2	Calendrier provisoire
FO:LAFC/88/Inf.3	Liste des documents

DECLARATION

DE LA REUNION SUR LE PLAN D'ACTION FORESTIER POUR
L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (21 AVRIL 1988)

Dans le cadre de la seizième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine, une réunion de personnalités de la région, convoquée spécialement à Kingston (Jamaïque) pour examiner le Plan d'action forestier tropical, a analysé la situation forestière critique de la région et ses relations avec la crise économique.

La réunion a noté que:

- au cours des trente dernières années, on a déboisé une superficie égale à celle du Mexique, et la déforestation se poursuit au rythme de 7 millions d'hectares par an;
- 250 millions de personnes se servent du bois pour faire la cuisine et, dans des zones de plus en plus étendues, il n'est déjà plus possible de répondre à ces besoins;
- 32 millions de personnes seront sans emploi en 1990 et la survie de beaucoup d'entre elles, plongées dans la pauvreté, dépendra des ressources forestières;
- la dette extérieure de la région se chiffrera à environ 700 milliards de dollars en 1995;
- 170 millions de personnes vivront en l'an 2000 dans un état de pauvreté critique, ce qui se soldera par une surexploitation des ressources naturelles;
- en l'an 2000, il y aura 160 millions de personnes de plus, qui auront besoin de 30 millions d'hectares supplémentaires pour les cultures;
- l'exploitation anarchique des forêts tropicales de l'Amérique latine et des Caraïbes est directement liée à la pauvreté des citadins et des ruraux, à la perte de possibilités de développement économique, à la dégradation de l'environnement et à l'appauvrissement du patrimoine génétique;
- les très graves problèmes de pauvreté et de chômage dans la région contrastent avec l'étendue et le potentiel de ses ressources naturelles.

Considérant que le secteur forestier:

- est de la plus extrême importance pour la subsistance et le développement de l'humanité;
- contribue à la production d'autres secteurs et surtout de l'agriculture;

- assure la conservation des sols et des eaux pour un développement soutenu;
- et, en outre, dans ses perspectives de développement, représente un apport significatif à la croissance économique et sociale de nos pays, rendant possible l'approvisionnement adéquat du marché intérieur et la sécurité alimentaire, cependant que l'expansion des exportations de produits forestiers contribue à alléger le fardeau de la dette extérieure.

Vu l'extrême gravité de cette situation

D E C L A R E

- a) qu'il est urgent que les gouvernements, les milieux politiques, les établissements techniques, de recherche et d'enseignement, les représentants du secteur privé, les coopératives et les communautés rurales, les familles paysannes, les organismes professionnels et tous les autres types d'organismes non gouvernementaux prennent conscience de la situation et conjuguent leurs efforts pour planifier, aménager et utiliser rationnellement les ressources forestières;
- b) qu'il est indispensable que les gouvernements formulent et/ou renforcent leurs politiques pour assurer le développement soutenu des activités forestières;
- c) qu'il est fondamental d'élaborer et d'adopter des instruments juridiques et institutionnels appropriés pour réorganiser et rationaliser l'administration forestière;
- d) qu'il est essentiel d'affecter suffisamment de ressources publiques et privées au niveau national et international pour stimuler la participation de tous les secteurs liés à l'activité forestière.

Par les mécanismes proposés et en satisfaisant leurs besoins fondamentaux, l'Etat devrait obtenir l'assentiment des familles paysannes.

Pour atteindre ces objectifs, la réunion recommande l'adoption du Plan d'action forestier tropical, considéré comme un instrument valide et adéquat pour la conservation et l'utilisation efficace des forêts de la région et, en particulier, pour favoriser l'insertion des activités forestières dans le développement rural intégré.

MEMBRES DE LA COMMISSION

Argentine	Honduras
Barbade	Jamaïque
Belize	Mexique
Bolivie	Nicaragua
Brésil	Panama
Chili	Paraguay
Colombie	Pays-Bas
Costa Rica	Pérou
Cuba	République Dominicaine
El Salvador	Royaume-Uni
Equateur	Saint-Kitts-et-Nevis
Etats-Unis d'Amérique	Suriname
France	Trinité-et-Tobago
Guatemala	Uruguay
Guyane	Venezuela
Haïti	